

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL GENERAL
du 24 janvier 2007
Salle du Conseil général
Séance ordinaire**

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance, appel
2. Procès-verbal de la séance du 27 octobre 2006
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Budget 2007
5. Demande de crédit de Fr. 45'000.00 pour financer la réalisation du plan de quartier « Le Sasselet–Est »
6. Démission de M. Michaël Bonjour
 - du Conseil général
 - de la commission d'urbanisme
 - de la commission des naturalisations
7. Divers

1. Ouverture de la séance, appel

La présidente du Conseil général, Mme Catherine Massy, ouvre la séance à 20h00 précise. Elle souhaite la bienvenue aux trois nouveaux conseillers communaux et elle les remercie pour leur engagement. Le secrétaire procède à l'appel, les membres du CC sont tous présents. Pour le CG, est excusée : Boillat Sophie. Absent : Walker Philippe.

2. Procès-verbal de la séance du 27 octobre 2006

Tout le monde a reçu une copie du procès-verbal, celui-ci est accepté à l'unanimité.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

M. Jacques de Montmollin informe qu'à l'issue de la séance un apéritif ainsi que la sèche au beurre seront servis.

4. Budget 2007

La présidente du conseil général procède à la lecture du budget 2007.

Mme Marianne Jaccard souhaite savoir pour quelle raison le point 700.318.01 électricité/eau varie d'une année à l'autre.

Mme Gisèle Bonjour répond que depuis que le nouveau réservoir est en fonction la consommation d'électricité a augmenté.

M. Yann Bonjour constate que le prix de la ferraille est actuellement élevé, il souhaite savoir si la commune encaisse de l'argent pour les bennes qui partent de la déchetterie et qui paye les frais de transport.

Mme Gisèle Bonjour répond que la commune n'encaisse rien pour la ferraille et que les frais de transport sont payés par la commune à l'entreprise Blösch.

M. Yann Bonjour souhaite savoir qui encaisse le prix de la ferraille.

M. Jacques de Montmollin répond que le Conseil communal se renseignera.

M. Jean-Luc Bonjour au nom de la commission financière, déclare que cette dernière a accepté le budget 2007 à l'unanimité.

Le rapport et le budget 2007 sont acceptés à l'unanimité.

5. Demande de crédit de Fr. 45'000.00, pour financer la réalisation du plan de quartier « Le Sasselet-Est »

La présidente Mme Catherine Massy ouvre la discussion.

Mme Marianne Jaccard demande si un concours sera lancé pour le projet d'aménagement.

M. Jacques de Montmollin répond que le Conseil communal a mandaté le bureau Bauart à Neuchâtel pour réaliser une étude préliminaire et qu'il poursuivra la réalisation des études complémentaires avec ce bureau. Le plan d'aménagement sera soumis à l'approbation du Conseil général. Le moment venu une information publique sera donnée en collaboration avec le bureau Bauart.

Mme Bernadette Arlettaz demande si après avoir accepté la demande de crédit pour le financement de la réalisation du plan de quartier, les membres du conseil général pourront encore se prononcer sur l'aménagement, car elle constate qu'il y a deux variantes « petites maisons et grandes maisons ».

M. Jacques de Montmollin répond que la variante qui a été retenue permettra la construction de 21 unités et que ce projet prévoit le raccordement de ce quartier au chauffage à distance.

M. Yann Bonjour demande si ce quartier ne sera pas construit avant la réalisation du chauffage à distance.

M. Jacques de Montmollin répond que non, le début des travaux pour le CAD étant prévu début 2008.

Le rapport et l'arrêté sont acceptés à l'unanimité.

6. Démission de M. Michaël Bonjour

Mme Catherine Massy donne lecture de la lettre de démission du conseil général de M. Michaël Bonjour, il était également membre des commissions d'urbanisme et de

naturalisation. Elle passe la parole à M. Marcel Fleury, président du parti radical

M. Marcel Fleury informe qu'un candidat sera proposé lors du prochain conseil général.

Mme Catherine Massy demande s'il y a d'autres propositions pour les commissions.

Il n'y a pas d'autres propositions.

7. **Divers**

M. Daniel Juan a constaté que les chemins forestiers sous la métairie de l'Isle étaient très endommagés. Il a appris que les transporteurs forestiers sont inquiets, car ils roulent sur l'empierrement et doivent chaîner leur camion. Il constate que nos forêts seront exploitées pour alimenter le futur chauffage à distance et demande au Conseil communal s'il envisage la réfection de ceux-ci. Il s'interroge également sur la responsabilité du propriétaire forestier en cas d'accident.

M. Jacques de Montmollin au nom du Conseil communal en prend note. Une étude pour la réfection de ces chemins sera réalisée.

M. Julien Broquet relève n'avoir pas été informé par le garde-forestier de ces dégradations.

M. Marcel Fleury demande au Conseil communal de nouvelles informations sur le dossier de la piste, il constate que ce dossier a pris du retard.

M. Jacques de Montmollin répond que Conseil communal doit encore fournir quelques informations au TCS, mais que la balle est dans son camp. Il précise que le retard pris est dû à l'absence d'un des principaux représentants du TCS, suite à un accident. Une séance est prévue entre les deux parties dans 2 à 3 mois afin d'avancer dans les négociations.

M. Marcel Fleury souhaite savoir si le TCS a défini quel genre de centre sera exploité à Lignièrès (grand ou petit).

M. Jacques de Montmollin répond que le TCS ne parle plus en termes de grand ou petit centre, mais qu'il prévoit quelque chose d'important. Une convention provisoire d'activités a été établie, la formation est l'activité principale, elle prévoit également un certain nombre « d'événements », qui devront être annoncés par avance.

M. Marcel Fleury rappelle qu'il faudra tenir compte dans les négociations du prix au m² payé par le camping, pour fixer celui du circuit.

M. Jacques de Montmollin répond que c'est ce que le Conseil communal s'efforce de faire.

M. Jean-Luc Bonjour pense qu'il faut être prudent dans les négociations et ne pas tenir compte des investissements réalisés par le TCS, car ces derniers sont largement compensés par l'économie faite sur la location payée actuellement.

M. Marcel Fleury demande si le Conseil communal prévoit la pose d'autres robydogs et il propose un nouvel emplacement au lotissement du Sasselet-ouest.

Mme Jacqueline D'Aloisio en prend note.

M. Yann Bonjour demande au Conseil communal d'étudier la création d'une place

synthétique dans la cour de récréation du collège.

M. Jacques de Montmollin répond qu'une étude sera réalisée.

Plus personne ne désirant la parole, la séance est levée à 20h50

La présidente

La secrétaire au procès-verbal